

AVIS AU PUBLIC
Commune de Chaumont-en-Vexin

Consultation publique

Relative au projet d'extension et valorisation touristique du domaine de Bertichères à Chaumont-en-Vexin et à la demande de permis de construire n° PC 060 143 24 T0003, déposées par la SCCV BELIER PROMOTION

Le maire de Chaumont-en-Vexin organise une participation du public préalable à la délivrance du permis de construire n° PC 060 143 24 T0003, déposé le 15/03/2024 par la SCVV BELIER PROMOTION portant sur l'extension et valorisation touristique du domaine de Bertichères.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et est exempté d'enquête publique en application du 1° du I de l'article L. 123-2 du code de l'environnement. Il est néanmoins soumis à l'article 123-19 du code de l'environnement portant sur une participation du public.

Par arrêté, le maire de Chaumont-en-Vexin, et conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, il sera procédé à une participation du public par voie électronique du lundi 5 août 2024 9h00 au vendredi 06 septembre 2024 17h00, soit pour une durée de 33 jours consécutifs.

Le présent projet est soumis à permis de construire, aujourd'hui en cours d'instruction.

L'autorité compétente pour, d'une part, statuer sur cette demande d'autorisation d'urbanisme et, d'autre part, ouvrir et organiser la procédure de participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement est le maire de Chaumont-en-Vexin.

Les coordonnées de l'autorité compétente sont : Commune de Chaumont-en-Vexin, 45 rue de l'hôtel de Ville 60240 Chaumont-en-Vexin.

En application de l'article L123-19 du Code de l'environnement, la commune de Chaumont-en-Vexin (60240) située 45 rue de l'hôtel de ville est l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire.

Le dossier comprenant le permis de construire, l'étude d'impact, l'avis la MR Ae 2024-7900 (consultable à l'adresse suivante : <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-de-la-mrae-hauts-de-france-a1337.html>) et le mémoire en réponse du pétitionnaire sont à disposition du public :

- sur le site internet de la commune : <http://mairie-chaumont-en-vexin.fr/>
- à l'accueil de la mairie **aux jours et heures habituels d'ouvertures** pour concertation durant 33 jours du lundi 05 août 9h00 au vendredi 06 septembre 2024 17h00.

La population sera avertie par distribution d'un flash dans les boîtes aux lettres des riverains, le site internet de la commune, l'application Illiwap ainsi que l'affichage dans les panneaux lumineux et communaux.

Pendant la durée de la concertation du public, les observations du public seront transmises soit :

- ✓ à l'adresse e-mail générale de la mairie : contact@chaumont-en-vexin.fr. Le mail devra être nommé « concertation PC BERTICHERES »
- ✓ consignées sur le registre dédié à l'accueil de la mairie